

éthique
& animaux



L214

Mag



Foie gras

Lolita Lempicka et Matthieu Ricard à nos côtés



Poules pondeuses

Un employé de couvoir témoigne



Directeur de publication
Antoine COMITI, président de L214

Réalisation de ce numéro :
L'équipe de L214

Maquette
Hugues BERNARD

Contact mail
contact@L214.com

Impression
Imprimerie Clément
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex
Certifiée Imprim'vert
Papier 100% recyclé

Photo de couverture
L214

Crédits
L214 sauf, couverture : David Goerhing, creative commons, p2: Charb - Cabu, p4: Daily Mirror (vignette), p5: Uber Prutser - creative commons, p6: Karine Pari - Marie Laforêt, p7: Télénantes

Association L214
Association loi 1908

Adresse postale
L214 B.P. 84 13721 Marignane cedex

ISSN : 2110-1280
Dépot légal : à parution

Prochain numéro
juin 2015

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du L214 Mag, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

Luce était si heureuse de nous envoyer le dessin que venait de terminer Cabu. Elle rayonnait, comme à chaque nouveau dessin, nouvelle affirmation de l'engagement de ses collègues pour les animaux. Certains d'entre nous ont eu la chance de rencontrer et de saluer le Cabu de leur enfance, le Cabu de leur adolescence, le Cabu impertinent sur le papier et le timide et gentil Cabu, réellement préoccupé du sort des animaux.

Et donc joyeusement, fièrement, nous avons twitté le dessin de Cabu pour L214.

Quelques minutes plus tard, une dépêche AFP : l'angoisse et la terreur nous prennent à la gorge. L'incrédulité aussi. « Vite, appelle Luce ! ». Elle décroche au milieu de l'apocalypse. Elle a pu plonger sous son bureau. Et elle se relève en enfer.

Charlie Hebdo a été attaqué pour des dessins. Des hommes et des femmes ont été la cible de tirs, ont été abattus pour des dessins. Qu'ils soient dessinateurs célèbres ou agent d'entretien anonyme, ils sont tombés sous les balles.

La violence présente dans ce monde nous a, une fois de plus, explosé à la figure.

Pourtant nous ne renoncerons pas à un monde de paix. Nous allons continuer à nous démener pour qu'il soit enfin viable pour tous, humains et animaux.

Brigitte Gothière



COMITI

L214, agir pour les animaux

Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.

Sur Internet



Plongée dans l'enfer d'un couvoir en Bretagne

Les dessous de la production avicole



En novembre 2014, L214 dévoile en vidéo l'atrocité des pratiques d'un couvoir breton fournissant des élevages de poulets de chair et de poules pondeuses.

Des images d'une rare violence. Des caisses remplies de poussins manipulés sans ménagement. Certains sont laissés pour morts sur le sol, alors que d'autres sont broyés vivants ou étouffés dans des sacs poubelles. Chaque jour, ce sont des milliers de poussins qui font les frais de la production d'oeufs et de poulet. C'est le quotidien d'un couvoir breton dont témoigne un ancien salarié de l'entreprise.

Notre pétition contre le broyage des poussins a récolté plus de 50 000 signatures.

Certaines pratiques, comme le broyage à vif sont parfaitement légales et sont monnaie courante dans la plupart des couvoirs français. Les images révélées mi-novembre ont rapidement fait le tour des médias français : TF1, BFMTV, Le Parisien, RTL, Europe 1, 20 minutes, TMC, France 4... Le ministère de l'agriculture s'est vu forcé de réagir, annonçant une "mise à plat prochaine des normes du bien-être animal".

Notre pétition contre le broyage des poussins, quant à elle, a récolté plus de 50 000 signatures.

Un job étudiant qui vire au cauchemar

C'est un salarié travaillant comme saisonnier qui nous a contactés quelques jours après son embauche.

Horrié par ce qu'il devait faire, il a voulu témoigner des pratiques inconnues du grand public. Pratiques qui sont pourtant le revers de la médaille de la consommation d'oeufs et de poulet. "Je veux que tout le monde voie ce que j'ai filmé pour que les choses puissent changer.", confie-t-il dans la vidéo de l'enquête. La vidéo, ainsi que son témoignage écrit, se trouvent sur notre site : www.un-animal-pas-un-dechet.com.

Plainte pour maltraitance

Notre action médiatique s'est accompagnée d'une plainte envers le couvoir pour cruauté sur animaux : si le broyage des poussins est malheureusement légal, ce n'est pas le cas de leur étouffement dans des sacs poubelles, pas plus que de les laisser agoniser dans la benne à ordure. De son côté, le couvoir a porté plainte contre X, dénonçant une "mise en scène" et un montage vidéo calomnieux. Pourtant, les images ne laissent aucun doute sur la cruauté du sort réservé à ces poussins.

Une poule pondeuse en élevage = un poussin broyé

C'est un fait d'une simplicité mathématique déconcertante : les mâles ne pondant pas d'oeufs, ils sont éliminés à la naissance par économie : que ferait-on des millions de futurs coqs qui naissent chaque année ? Car n'oublions pas que les souches de poules pondeuses sont différentes de celles des poulets de chair. Et c'est sans compter les poussins surnuméraires, malformés ou malades qui sont aussi broyés vivants.

La révélation de ces images nous amène une fois de plus à remettre en question nos pratiques alimentaires les plus courantes : vouloir consommer des oeufs peut-il justifier le sacrifice de millions de poussins chaque année ?

Le foie gras attaqué sur tous les fronts

Baisse de la consommation depuis 3 années consécutives

Depuis 3 ans, malgré le matraquage publicitaire, la consommation française de foie gras baisse. Ce sont ainsi des centaines de milliers de canards et d'oies qui n'ont pas eu à subir la torture du gavage.

Des victoires retentissantes ont émaillé toute l'année 2014. Ainsi, de grandes marques dont H&M et The North Face ont déclaré qu'elles n'utiliseraient plus, pour leurs doudounes, des plumes et duvets venant d'animaux gavés. En 2014, l'Inde a interdit les importations de foie gras sur tout son territoire ! Même le ministère de l'Agriculture du Danemark a demandé à la Commission européenne une interdiction du gavage sur tout le territoire de l'Union européenne.

Des victoires retentissantes ont émaillé toute l'année 2014.

La journée mondiale contre le foie gras s'intensifie

Le 26 novembre 2014, nous avons co-organisé la journée mondiale contre le foie gras avec l'association Animal Equality. Dans une quinzaine de pays à travers le monde, des citoyens engagés, rassemblés principalement devant les ambassades, demandaient à la France de mettre fin à une pratique responsable de la souffrance et la mort de près de 80 millions d'oiseaux chaque année.

Lolita Lempicka et Matthieu Ricard aux côtés de L214

En France, la filière française dépense des millions d'euros dans la publicité pour maintenir la consommation de foie gras qui se dégrade malgré tout. Il n'est pourtant pas facile de contester le foie gras ici. Ainsi, malgré trois propositions d'affiches de plus en plus édulcorées, il nous a été refusé d'afficher un message d'opposition au gavage dans le métro parisien. Mais bien sûr, nous ne renonçons pas à montrer la réalité des pratiques que la filière voudrait tenir loin des regards. Cette année, nous avons dévoilé de nouvelles images que nous sommes allés tourner dans le Périgord. Nous avons pu filmer les pratiques de gavage dans une salle industrielle sous contrat avec un fournisseur du foie gras de l'Élysée. La célèbre créatrice de parfums Lolita Lempicka s'est engagée contre le foie gras aux côtés de L214 pour commenter d'autres images d'enquête. Matthieu Ricard a également souhaité s'engager auprès de L214 pour envoyer un message vidéo avant les fêtes de fin d'année.

Aujourd'hui, près d'un Français sur deux est favorable à l'interdiction du gavage dans la production de foie gras. Nous sommes sur le bon chemin, continuons à nous battre pour défendre les canards et les oies !



En Angleterre, le journal Daily Mirror a révélé des images scandaleuses issues de la société Mitteault, un producteur de foie gras situé dans la Vienne. Ces images de maltraitance ont convaincu un chef étoilé britannique de cesser sa relation contractuelle avec cette société. Anne-Sophie Pic, seule chef française triplement étoilée au guide Michelin, se fournit encore chez ce producteur. Nous avons lancé une pétition pour lui demander de renoncer au foie gras. Aidez-nous à la convaincre en signant notre pétition sur :

www.L214.com/anne-sophie-pic

Les mères à l'honneur

Dans les élevages laitiers, des souffrances insoupçonnées



Vaches riantes, images attendrissantes, moments d'émotions, de générosité : les publicités ne lésinent pas pour faire croire au consommateur qu'acheter des produits laitiers revient un peu à câliner un chevreau ou à faire plaisir à une vache. Mais que se passe-t-il réellement dans les élevages liés à la production laitière ?

Pas de lait sans tuer des veaux

Les mammifères ne produisent pas de lait sans donner naissance. Mais dans l'industrie laitière, pas question de laisser les bébés téter leur mère : le lait est réservé aux humains. Aussi, les nouveaux-nés sont-ils séparés de leur mère à la naissance ou dans les 24 heures. Désespérés, les mères et leurs petits se cherchent et parfois s'appellent pendant des jours.

Des récits bouleversants témoignent de ce qu'endurent ces mères, comme celui de cette vache qui avait mis bas pour la cinquième fois de sa vie. Comme à chaque fois, son veau lui fut retiré, mais au lieu de continuer à produire des dizaines de litres de lait par jour, cette fois son pis restait presque vide. Le fermier finit par découvrir qu'elle avait donné naissance à des jumeaux et que, par un terrible « choix de Sophie », elle lui avait livré un de ses veaux et caché l'autre dans un bois en bordure de prairie. Chaque jour et chaque nuit, elle retrouvait et nourrissait son petit, le seul qu'elle ait jamais pu garder auprès d'elle, et qui lui fut retiré sans pitié.

Pas de lait sans tuer des veaux !

Si le veau est un mâle, il est engraisé et tué au bout de quelques mois. Si c'est une femelle, elle remplace généralement une vache plus âgée, usée par une production laitière d'autant plus épuisante que, pendant leur grossesse, les vaches continuent à être traitées ; elles sont donc simultanément exploitées pour le lait et leur veau.

Sélectionnées pour produire

Les vaches laitières produisent trois fois plus de lait qu'en 1950. Beaucoup souffrent de maux douloureux : mammites (infections des pis) et boiteries sont très courantes dans les élevages laitiers. Les vaches, mais aussi les brebis et les chèvres sont le plus souvent inséminées artificiellement et ce quasiment chaque année. Les veaux, séparés de leur mère, sont enfermés les huit premières semaines de leur vie dans des cases individuelles à peine plus grandes qu'eux, parfois sans litière. Leur alimentation est volontairement carencée en fer pour que leur chair reste claire afin de répondre aux demandes des consommateurs. L'écorchage des veaux et la castration des jeunes mâles, interventions reconnues douloureuses, sont très souvent effectués sans anesthésique ni anti-douleur.

On peut vivre sans produits laitiers

Il est établi que les produits laitiers ne sont pas une nécessité pour vivre en bonne santé : apprenons à nous en passer, pour que toutes les mères puissent câliner leurs petits en vrai, et pas seulement dans les publicités pour les produits laitiers.

Afin de capter le regard

Pendant le mois d'octobre 2014, une synchronicité d'événements a rendu la souffrance des lapins visible : l'enquête menée par L214 dans un élevage, le soutien que Matthieu Ricard a apporté à notre association et, pour la première fois, une campagne d'affichage dans le métro parisien.

Début octobre 2014, L214 dévoile des nouvelles images choc, provenant d'un élevage de lapins de chair, et montrant des cages bondées, au sol grillagé, des animaux blessés ou malades, laissés sans soin, des lapins morts. Avec la générosité qui est la sienne, Matthieu Ricard, docteur en génétique cellulaire, moine bouddhiste, essayiste et photographe, nous a fait l'honneur de présenter l'enquête, en lui offrant une visibilité élargie. Son livre *Plaidoyer pour les animaux*, qui se veut une invitation à étendre notre bienveillance envers tous les êtres sensibles, sort le même jour aux éditions Allary.

Dans la vidéo accompagnant ces images dures, Matthieu Ricard dit : « Ma seule requête, c'est de ne pas détourner le regard face à une réalité cachée mais qui est pourtant celle de ces animaux, jour après jour, année après année ».



L'élevage en batterie est l'une des pires formes de maltraitance animale.

Affichage dans le métro

Ce message apparaîtra comme amplifié et multiplié pendant ce mois d'octobre 2014 : une semaine durant, le regard des parisiens se verra capt(ur)é par les affiches que L214 déploiera dans 50 stations de métro.

L'image des lapins encagés, portant une explication qui, semble-t-il, fait son chemin vers les consciences de nos contemporains – « L'élevage en batterie est l'une des pires formes de maltraitance animale » – est étalée au grand jour. Elle contrarie, inquiète, interroge, réjouit.

Cela nous laisse espérer une évolution des mentalités : la cruauté de l'élevage en batterie serait-elle une évidence communément admise ? Dans tous les cas, d'après le sondage Opinionway que L214 avait commandité en septembre, 88% de nos concitoyens trouvent que l'élevage des lapins en cage devrait être interdit. Une évidence à concrétiser !

Marie Laforêt est à l'honneur avec son tout nouveau livre, *25 assiettes vegan*, sorti en 2015 aux éditions La Plage et disponible sur la boutique de L214 (13€ port inclus).



Terrine végétale aux noix

Cette recette est nourrissante et fondante. Facile à réaliser, elle est aussi déclinable : il suffit de remplacer les noix par des champignons, un légume ou des graines pour avoir une nouvelle recette !

Ingrédients

- 400g de tofu soyeux
- 40g de cerneaux de noix
- 2 gousses d'ail
- 3 càs de miso brun
- 1 càc d'agar-agar en poudre
- 1 càs d'huile d'olive
- 4 oignons nouveaux
- 1 càs de tamari
- 1 càs de vin blanc
- 2 càs de ciboulette hachée

Faire revenir dans l'huile les oignons et l'ail hachés finement. Lorsqu'ils sont dorés, ajouter le tamari puis le vin blanc, verser ensuite le tofu soyeux (sans son eau). Fouetter. Ajouter le miso, fouetter à nouveau : le mélange doit être grumeleux mais homogène. A feu vif, ajouter l'agar-agar en pluie et fouetter vivement aussitôt, laisser bouillir 2 mn en remuant, sortir du feu et ajouter les noix concassées et la ciboulette hachée.

Verser la préparation dans un plat huilé, laisser refroidir.



Recette

Trois symboles

Bien-être animal, fermeture des abattoirs et libération animale

Alors que la FNSEA lance une campagne d'information sur le bien-être animal, la contestation de l'élevage continue plus intensément que jamais, avec en perspective le monde d'après la libération animale.

Plainte contre la FNSEA

L214 a porté plainte le 7 novembre 2014 contre la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) pour maltraitance envers des animaux. La veille à Nantes, lors d'une manifestation organisée par la FNSEA, des manifestants ont jeté, aspergé de peinture et frappé des ragondins à coups de pieds. Comble de l'ironie, la FNSEA lançait au même moment une campagne d'information sur le bien-être animal ! Belle démonstration... L'affaire suit son cours.

La Marche pour la fermeture des abattoirs

Dans plusieurs villes du monde, des milliers de personnes revendiqueront haut et fort l'abolition des pratiques qui causent les plus grands torts aux animaux : l'élevage, la pêche et l'abattage. La marche pour la fermeture des abattoirs aura lieu le samedi 6 juin à Toulouse et le samedi 13 juin à Paris. Chaque année, des marches ont lieu dans de nouvelles villes, et de nouvelles associations y participent. C'est ainsi que PETA prendra part aux marches cette année.

Peter Singer en France

À l'occasion du 40e anniversaire de la publication de *La Libération animale*, un ouvrage désormais classique qui a donné naissance au mouvement animaliste contemporain, son auteur, Peter Singer, viendra en France les 28 et 29 mai pour un colloque organisé à l'Université de Rennes.

La Libération animale est le 1er ouvrage de philosophie à faire de la question animale une question éthique centrale. Singer argumente que les intérêts des individus sentients comptent moralement, quel que soit leur espèce. Ne pas prendre en



compte de façon égale les intérêts des animaux non-humains relève d'un préjugé qu'à la suite de Richard Ryder, il appelle le spécisme. En outre, Singer offre au lecteur une description très détaillée, implacable, et constamment mise à jour au fil des rééditions, de deux pratiques que justifie le spécisme : l'expérimentation animale et l'élevage industriel. Ce livre a été traduit en français et est disponible aux éditions Payot ; il mérite d'être lu pour sa grande clarté¹.

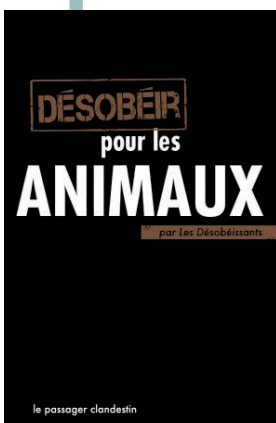
Une conférence avec Peter Singer, Aymeric Caron et Matthieu Ricard sera organisée à Paris le 30 mai par L214, Droits des animaux et les *Cahiers antispécistes*. Les intervenants réfléchiront au modèle de société vers lequel conduit la libération animale. Il nous semble important d'ajouter à la critique des pratiques actuelles une réflexion positive sur ce qu'on pourrait faire à la place : comment vivre avec eux concrètement, comment leur accorder un statut et une protection juridique, en quoi la libération animale révolutionnerait les rapports entre humains, etc.

La contestation de l'élevage continue plus intensément que jamais.

Désobéir pour les animaux

Ce petit livre collectif offre une bonne vision d'ensemble des moyens d'action dont dispose toute personne désireuse d'agir pour les animaux – dont bien sûr le végétarisme et, mieux encore, le véganisme. L'ouvrage offre aussi un aperçu historique de la défense de la cause animale, et fourmille de données indispensables à qui veut argumenter en faveur des animaux et s'opposer à leur exploitation.

Édité fin 2014 par Le passager Clandestin, 62 p., disponible sur la boutique de L214 <http://boutique.l214.com> (6,5€ port inclus).



1- Ces livres sont disponibles à la boutique de L214 (frais de port inclus) : *La Libération animale*, éd. Payot, 2012 (12€15) ainsi que son résumé *L'égalité animale expliquée aux humains*, éd. Tahin Party, 2000 (rééd. 2011) (5,5€).

Quand les droits des animaux avancent

Après une vie entière d'enfermement, l'orang-outan Sandra devrait être libérée par un tribunal argentin.

C'est une première mondiale. En décembre 2014, un tribunal argentin a considéré que Sandra, une femelle orang-outan enfermée dans un zoo de Buenos Aires, était un « sujet non humain titulaire de droits » illégalement privée de liberté. L'association AFADA, qui a lutté pour sa libération, a plaidé que Sandra est une personne non humaine qui a des liens affectifs, réfléchit, prend des décisions, est dotée de conscience, apprend, communie et est capable de transmettre son savoir. La Chambre de cassation pénale de la capitale a donc décidé d'appliquer à Sandra une ordonnance d'Habeas Corpus - le droit de ne pas être emprisonné sans jugement.

La libération de Sandra est un nouveau pas vers la fin de l'exhibition des animaux dans les zoos et les cirques, et la place que nous accordons aux animaux dans notre société s'affirme de plus en plus clairement.

Parmi d'autres avancées similaires, l'Inde a estimé en 2013 que les dauphins devraient être considérés comme des « personnes non humaine ». Exit, donc, tous les projets de delphinariums ou de capture de dauphins. Dans la même veine, en Espagne, la Commission environnementale du congrès des députés a décidé de soutenir le GAP (Projet Grands Singe) qui réclame pour eux l'attribution du droit à la vie, l'interdiction de la torture, la protection et la liberté individuelle - des droits légaux fondamentaux réservés aux humains. Suite à ce projet international, la Nouvelle-Zélande a voté une loi de protection en 1999, l'Espagne a établi dans le droit espagnol l'interdiction de toute expérimentation sur ces grands singes et quatre sanctuaires ont été créés au Brésil.



Un tribunal argentin a considéré qu'un orang-outan était un « sujet non humain titulaire de droits. »

C'est d'ailleurs peut-être dans l'un d'entre eux que pourrait être transférée Sandra. Née en captivité dans un zoo allemand il y a vingt-neuf ans et détenue depuis 1994 dans un zoo Argentin, Sandra ne serait pas capable de vivre dans son habitat naturel. Elle jouirait donc d'une semi-liberté, enfin à l'abri du voyeurisme des humains auquel elle essayait de se soustraire dans le zoo.

Découpez ce coupon et renvoyez-le à notre adresse: **L214 - B.P. 84 - 13721 Marignane cedex**

SOUTENIR L214

Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je soutiens l'action de L214 par un don : 15€ 30€ 50€ 100€ €
- Par ce don, je souhaite **devenir membre** de l'association L214
- Je souhaite recevoir un reçu fiscal*

*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

- Je m'abonne** à *L214 Mag* (gratuit)
- Je souhaite en recevoir 10 20 50 exemplaires par numéro afin de le diffuser.

Je peux régler par **chèque à l'ordre de L214** ou sur **don.L214.com**

Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : _ _ _ _ Ville :

E-mail : Téléphone :